This article was downloaded by: [Dr Catherine Nadia Boudet]
On: 29 May 2014, At: 09:15
Publisher: Routledge
Informa Ltd Registered in England and Wales Registered Number: 1072954 Registered office: Mortimer House, 37-41 Mortimer Street, London W1T 3JH, UK

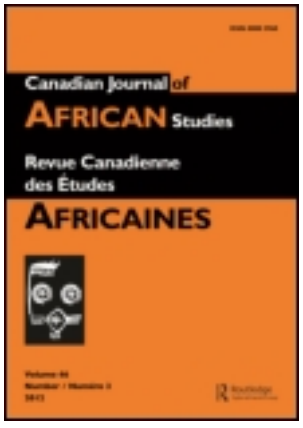

Canadian Journal of African Studies/ La Revue canadienne des études africaines

Publication details, including instructions for authors and subscription information:
http://www.tandfonline.com/loi/rcas20

Nationalisme, décolonisation et consociation à l'île Maurice: l'émergence d'un Mauricianisme stratégique (1945-1967)

Catherine Nadia Boudet[a]

[a] Université de La Réunion, Saint-Denis de La Réunion, Réunion, France

Published online: 23 May 2014.

To cite this article: Catherine Nadia Boudet (2013) Nationalisme, décolonisation et consociation à l'île Maurice: l'émergence d'un Mauricianisme stratégique (1945-1967), Canadian Journal of African Studies/La Revue canadienne des études africaines, 47:3, 385-403

To link to this article: http://dx.doi.org/10.1080/00083968.2014.892434

PLEASE SCROLL DOWN FOR ARTICLE

Taylor & Francis makes every effort to ensure the accuracy of all the information (the "Content") contained in the publications on our platform. However, Taylor & Francis, our agents, and our licensors make no representations or warranties whatsoever as to the accuracy, completeness, or suitability for any purpose of the Content. Any opinions and views expressed in this publication are the opinions and views of the authors, and are not the views of or endorsed by Taylor & Francis. The accuracy of the Content should not be relied upon and should be independently verified with primary sources of information. Taylor and Francis shall not be liable for any losses, actions, claims, proceedings, demands, costs, expenses, damages, and other liabilities whatsoever or howsoever caused arising directly or indirectly in connection with, in relation to or arising out of the use of the Content.

This article may be used for research, teaching, and private study purposes. Any substantial or systematic reproduction, redistribution, reselling, loan, sub-licensing, systematic supply, or distribution in any form to anyone is expressly forbidden. Terms &

Conditions of access and use can be found at http://www.tandfonline.com/page/terms-and-conditions

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014

Canadian Journal of African Studies / La Revue canadienne des études africaines, 2013
Vol. 47, No. 3, 385–403, http://dx.doi.org/10.1080/00083968.2014.892434

Routledge
Taylor & Francis Group

Nationalisme, décolonisation et consociation à l'île Maurice: l'émergence d'un Mauricianisme stratégique (1945–1967)

Catherine Nadia Boudet*

Université de La Réunion, Saint-Denis de La Réunion, Réunion, France

Résumé
La période de la décolonisation à l'île Maurice (1947–1968) a été le moment d'intenses débats autour du projet d'entité nationale mauricienne ou "Mauricianisme". Cet article analyse pourquoi le Mauricianisme est resté malgré tout un concept flou, défini en creux. L'émergence de ce "Mauricianisme stratégique" est tributaire de la mise en place de la démocratie consociative à Maurice. Celle-ci a orienté la "refonte du culturel dans le politique" propre aux processus de nationalisme ethnique, en amenant à négocier deux modèles du Mauricianisme, d'une part celui des "assimilationnistes" franco-mauriciens et de l'autre, celui des "revivalistes ethniques" hindous.

Abstract
The decolonization period in Mauritius (1947–1968) gave rise to intense debates around the project of a Mauritian nation, named "Mauritianism". This paper aims to analyse the reasons why Mauritianism remained an ambiguous concept. This "strategic Mauritianism" was framed within the consociational negociations held during that period, between the former dominant minority of the Franco-Mauritians, who championed an assimilationist form of nation, and the emerging dominant majority, the Hindus, who favoured an ethnicized "revivalist" conception of the nation.

Mots-clés: Consociation; décolonisation; démocratie consociative; Maurice; Mauricianisme; nationalisme; péril hindou

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014

I. Introduction

Les processus de décolonisation, observait Frantz Fanon dans *Les damnés de la terre* (1952), ont été motivés plus souvent par la volonté de lutter contre les injustices, que par de véritables ambitions nationalistes. De sorte que l'émergence d'une conscience nationale chez les décolonisés a été davantage l'aboutissement que le ressort des luttes de décolonisation. D'où l'existence, dans ces pays, d'une conscience nationale qui s'avère alors n'être qu'une "forme sans contenu, fragile, grossière" (Fanon 2003, 145).

Dans l'île Maurice coloniale, où, d'après l'historien Jocelyn Chan Low, "le nationalisme supra-ethnique brillait par son absence",[1] la décolonisation a pourtant été une période d'intenses débats autour des représentations de la nation.[2] On n'en aboutit pas moins au schéma décrit par Fanon, à savoir celui d'une entité nationale malléable aux contours flous, "un vaisseau symbolique vide, prêt à être investi de n'importe quels contenus virtuels, pourvu qu'ils soient compatibles avec la citoyenneté et la loyauté à l'État-nation", suivant la définition que Thomas Eriksen donne de ce nationalisme mauricien (Eriksen 1993, 5).

*Email: cat974@gmail.com

© 2014 Canadian Association of African Studies (CAAS)

Cet article a pour but d'examiner les modalités de l'élaboration des représentations du modèle national mauricien (le "Mauricianisme") pendant la décolonisation (1945–1967), afin de comprendre pourquoi ce dernier est resté un "vaisseau symbolique vide". Durant cette période, l'espace partisan est clivé en deux blocs politiques, qui s'opposent autour de deux visions concurrentes du Mauricianisme: celle du Parti Mauricien pour qui la réalisation d'une nation unitaire est la condition nécessaire à l'octroi de l'indépendance;[3] et celle du Parti Travailliste et de ses alliés, le Comité d'Action Musulman (CAM) et l'*Independent Forward Block* (IFB), pour qui seule l'indépendance peut signifier l'avènement de la nation, dans le respect de la diversité ethnique.[4]

Les 44% de votes en faveur du Parti Mauricien[5] aux législatives d'août 1967 (le dernier scrutin sous régime colonial) ont souvent été interprétés par les historiens mauriciens comme un refus de l'indépendance et donc d'une nation mauricienne.[6] Pourtant, peu après l'indépendance, en octobre 1969, ce parti rejoint le gouvernement d'union nationale formé par son adversaire victorieux, le Parti Travailliste.

Dès lors, on peut se demander si leurs deux visions opposées du Mauricianisme étaient réellement en concurrence. En réalité, ces deux factions se sont trouvées, durant toute la période de la décolonisation, engagées dans un processus de négociations de nature consociative. C'est en effet la consociation[7] qui a constitué le cadre politique de l'émergence du nationalisme mauricien, en fournissant un espace de convergence pour des élites politiques représentant les groupes ethniques et se trouvant en situation d'interdépendance contrainte.[8] Dès lors, il devient nécessaire, pour comprendre le rapport entre Mauricianisme et décolonisation, d'y adjoindre cette troisième variable qu'est le cadre politique consociatif, et c'est l'objet de cet article.

II. Le cas mauricien au crible de la perspective théorique

Faut-il pour autant se contenter de conclure à l'impossibilité pour la conscience nationale mauricienne de s'affermir par défaut de mobilisation, par absence de lien organique entre les élites et les masses, se bornant ainsi à cristalliser des revendications égalitaristes, ainsi que l'observait Fanon pour d'autres contextes coloniaux? Ou bien, comme l'a suggéré Thomas Eriksen, serait-ce la présence d'une société indigène ou d'une civilisation précoloniale qui aurait fait défaut pour fournir le réservoir culturel d'images et de symboles nécessaire à tout processus d'émergence nationaliste? (Eriksen 1993, 3).

Les pistes de réponses à ces questions relèvent de modèles paradigmatiques a priori divergents. L'hypothèse d'Eriksen, imputant le flou constitutif du Mauricianisme à l'absence de société précoloniale dans l'île, s'inscrit dans le paradigme gellnerien des nationalismes procédant de hautes cultures préexistantes et qu'ils transforment (Gellner 1983). La piste de l'hypothèse inspirée par Fanon relève d'un autre paradigme: celui du rôle des décolonisations dans la politisation de l'ethnicité (Wimmer 2004) et la malléabilité de la conscience nationale qui en résulte lorsque les élites instrumentalisent les symboles culturels dans leur tentative de mobiliser les masses (Brass 1991).

Toutefois, les deux paradigmes énoncés – d'une part, le nationalisme comme produit d'une refonte dans le politique d'éléments culturels antérieurs à la colonisation, et d'autre part le nationalisme comme produit des luttes de décolonisation – ne sont pas, ici du moins, si antithétiques qu'il y paraît, si l'on considère les modalités particulières selon lesquelles s'est effectuée la décolonisation mauricienne.

Incitées à négocier des formules constitutionnelles pour l'avenir du pays sous la houlette de l'autorité britannique, les élites politiques mauriciennes se sont trouvées en confrontation[9] sur les modalités de l'évolution constitutionnelle, autour des options

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014

proposées au débat. De sorte qu'il "n'y a pas eu de discontinuité violente entre la colonisation et l'indépendance", fait ressortir Thomas Eriksen, "les conflits concernant l'indépendance ont été internes …" (Eriksen 1994, 555).

Quant à la "refonte du culturel dans le politique" (Gellner 1983), elle procède ici de la présence d'un corpus identitaire non pas de type aborigène (peuplement précolonial), mais "primo-arrivant" (résultant de l'occupation par droit de conquête).[10] A Maurice, c'est la minorité dominante des "Franco-Mauriciens" – lesquels, en tant que descendants des premiers Français ayant occupé l'île, se revendiquent comme les "fondateurs", les "bâtisseurs" – qui fournit le réservoir initial des mythes et symboles à partir desquels se développera une conscience nationale mauricienne. Le groupe franco-mauricien est en effet producteur d'un registre de mémoire qui, en reposant sur le souvenir de la conquête de l'île par la France, soutient son ethnogénèse en minorité dominante.[11]

Eric Kaufmann a montré que les minorités dominantes jouent généralement un rôle prépondérant dans la formation des nationalismes (Kaufmann 2004). C'est précisément ce qui justifie la convergence (revisitée) des deux paradigmes: celui du nationalisme comme produit des luttes de la décolonisation et celui de la refonte culturelle dans le politique. Le modèle paradigmatique d'Anthony Smith concernant la formation de la conscience nationale à partir d'un *ethnic core* (Smith 2004, 22) nous permettra d'intégrer dans notre étude de la formation du nationalisme mauricien pendant la décolonisation, le rôle de la minorité franco-mauricienne en tant que "noyau ethnique" de la nation (*ethnic core*), antérieur à la formation de la nation moderne mais décisif dans son émergence.[12]

Anthony Smith a montré que l'*ethnic core* fournit un corpus initial de mythes et de symboles qui contribue à façonner des représentations de la nation déterminées mais malléables. Ces mythes et symboles, John Armstrong les appelle des "mythomoteurs"[13], de par leur capacité à favoriser l'affirmation d'une conscience proto-nationaliste en relation avec une structure politique (Armstrong 1982). Comme nous le verrons, les principaux mythomoteurs qui président aux représentations franco-mauriciennes de la nation sont l'idée que le groupe primo-arrivant a fondé l'île (mythomoteur de la "fondation"), et celle, corrélative, selon laquelle tout groupe ethnique culturellement non-assimilable constitue un danger potentiel pour la consolidation nationale (mythomoteur du "péril hindou").[14]

Les idéologues de la décolonisation, en réinterprétant à la faveur des événements politiques le répertoire mythologique hérité de l'*ethnic core*, vont façonner l'identité nationale moderne (Armstrong 1982; Smith 2004). Mais que se passe-t-il lorsque cet *ethnic core*, qui fournit au nationalisme son réservoir initial des mythomoteurs, ne conserve pas sa position dominante, comme c'est précisément le cas à Maurice? Notre article a pour objectif de combler ce vide paradigmatique, en éclairant les modalités d'émergence du discours national mauricien et en explicitant le rapport entre consociation et nationalisme dans la décolonisation mauricienne.

Nous avançons l'hypothèse que le cadre consociatif, en mettant en situation de confrontation/négociation les élites politiques issues de l'ancienne minorité dominante (franco-mauricienne) et celles représentant la nouvelle majorité émergente (hindoue), placées en situation d'interdépendance contrainte, rend saillant un clivage culturel entre "assimilationnistes" et "revivalistes ethniques", suivant le modèle d'Anthony Smith (1991). A ce premier clivage culturel se superpose une deuxième ligne de clivage, politique celle-là, entre le Parti Mauricien et le Parti Travailliste, qui va apparaître dans les débats constitutionnels.

La refonte du culturel dans le politique, tributaire de la superposition de ces deux lignes de clivage, donnera lieu au final à cette configuration floue et malléable du

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014

Mauricianisme, telle est notre thèse. En effet, et c'est le deuxième volet de cette thèse, la consociation oriente également la mobilisation des masses derrière les élites dans une logique de type ethnique.[15] Or, comme l'a rappelé Paul Brass, la malléabilité des identités nationales résulte justement du caractère instrumental des mobilisations effectuées sur la base de la manipulation des symboles culturels par les élites (Brass 1991).

Nous verrons ainsi dans notre développement que le socle des débats est constitué par la notion de fondation héritée du noyau ethnique franco-mauricien; ces débats vont ensuite voir s'affronter cette tendance "assimilationniste" contre la tendance des "revivalistes ethniques" (1). La consociation favorise ainsi la refonte dans le politique du modèle culturel valorisant la fondation, à la faveur des débats entre les conceptions divergentes du Mauricianisme (2). Ces conceptions en débat vont se négocier mutuellement dans un processus de "syncrétisme stratégique" (Jaffrelot 1991, 1992). Mais le consensus politique qui en résulte, affirmant l'idéal de la communauté-bloc comme corollaire au Mauricianisme, ne portera pas sur les valeurs, ce qui vient montrer le rôle limitatif de la consociation dans le processus d'élaboration de l'identité nationale (3).

III. Mauricianistes assimilateurs contre revivalistes ethniques

Anthony Smith a montré que le nationalisme est à la fois intégrateur et source de divisions, du fait que son émergence est le résultat d'une fusion entre les apports de factions originellement en opposition: d'une part, les "revivalistes ethniques", qui soulignent la différence culturelle nécessaire au renouveau de la communauté et donc de la nation; et d'autre part les "assimilationnistes", qui réclament au contraire l'aplanissement de la différence culturelle (Smith 1991, 283). Ce schéma va se produire à Maurice pendant la décolonisation.

En effet, les élites politiques franco-mauriciennes, porteuses d'une culture politique héritée de la période pré-consociative où le suffrage censitaire restreignait à leur avantage l'accès à la communauté politique,[16] représentent ici la tendance "assimilationniste" d'un Mauricianisme qu'elles considèrent comme ne pouvant résulter que d'une intégration des différentes composantes ethniques de la société insulaire.[17] Mais avec la Constitution de 1948, l'élargissement du cens électoral à tous ceux qui peuvent écrire leur nom va ouvrir la citoyenneté politique aux populations d'origine indienne, issues des vagues d'immigration de main-d'œuvre engagée ou "coolie trade" (1834–1907). Cette modification constitutionnelle va porter sur la scène politique des *outsiders* politiques issus d'une génération de jeunes intellectuels originaires de l'Inde et se réclamant d'un nationalisme d'inspiration gandhienne, comme Seewosagur Ramgoolam. Comme dans le schéma identifié par Anthony Smith, cette élite indienne émergente, en cherchant à provoquer un éveil de la conscience ethnique et politique de la population issue de l'engagisme, va développer un discours de type "revivaliste" face aux élites franco-mauriciennes conservatrices partisanes d'un Mauricianisme assimilateur.

L'émergence de la modalité assimilationniste du discours nationaliste correspond, comme nous le disions en introduction, au modèle de formation des nations à partir d'un "ethnic core" qui fournit à la nation en formation un réservoir initial de symboles et de normes ou "mythomoteurs". Ce rôle d'un *ethnic core* dans la formation des nations explique la relation consubstantielle entre ethnie et nationalisme (Gellner 1983). Le processus de formation de la nation à partir d'un *ethnic core* est d'ailleurs désigné par Eric Kaufmann sous le nom de *nation building*, qui décrit un processus par lequel une nation intègre de nouvelles populations à sa culture officielle et à sa conscience collective. Ce processus de *nation building* opère dans une logique assimilationniste: en s'appuyant sur

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014

son propre corpus de mythes et de symboles, le groupe-élite tente d'intégrer le reste de la population et de la faire s'identifier avec l'histoire et les symboles de la nation (Kaufmann 2000, 6–8). D'où la présence de "twin-track strategies" (stratégies "à deux volets") à l'œuvre dans le processus de *nation building*: la minorité dominante va produire simultanément le récit de sa propre ethnicité et celui d'une identité nationale englobante (Kaufmann 2004, 7).

A Maurice, les deux principaux mythomoteurs fournis par l'*ethnic core* franco-mauricien qui ont joué un rôle essentiel dans les débats sur le Mauricianisme durant la décolonisation, à savoir la "fondation" et le "péril hindou", comportent dans leur usage politique la mise en œuvre de ces "twin-track strategies". Celles-ci sont cohérentes avec le fait que, comme nous l'avons démontré ailleurs (Boudet 2005, 115), les mythomoteurs possèdent la double fonction (ontologique et étiologique) du mythe: d'une part, ils visent à légitimer le système socio-économique hiérocratique qui favorise la domination de la minorité franco-mauricienne; d'autre part, ils installent des représentations symboliques du système social qui mettent en relation cette dernière avec les autres groupes ethniques.

Le premier mythomoteur, celui de la "fondation", est l'argument selon lequel la légitimité des groupes ethniques à accéder à la citoyenneté dépendrait de leur contribution à la mise en valeur initiale des terres (fondation) de l'île.[18] Cet argument est corrélatif du processus par lequel la colonisation française de l'île est érigée en "moment-origine": "Porteur de civilisation rayonnante, à l'époque où elle culminait dans le monde, l'Européen a fondé l'île", claironnait en 1953 Noël Marrier d'Unienville dans son ouvrage *L'œuvre étonnante des Mauriciens*. Cette revendication d'une antériorité du peuplement français de l'île sert évidemment à légitimer la position dominante du groupe dans la société coloniale en l'asseyant sur la qualité de primo-arrivant fondateur de la société insulaire (Boudet 2007, 114–15; Boudet and Peghini 2008, 115). La référence à une antériorité sur le sol est en effet un argument particulièrement opératoire pour les minorités dominantes lorsqu'il s'agit de légitimer l'affirmation de leur domination au sein de la nation et de l'État (Smith 1986; Kaufmann 2004). On retrouve ici exactement identifiée la première fonction des mythomoteurs, à savoir la fonction ontologique de justification d'un ordre social.

La deuxième fonction des mythomoteurs, à savoir la mise en relation des groupes – mobilisant tantôt un clivage tantôt une origine commune pour la création de nouvelles solidarités – est assurée en l'occurrence par le "péril hindou". Cet argument d'un "péril hindou" qui menacerait de submerger l'île est l'un des mythomoteurs les plus puissants du corpus identitaire franco-mauricien (Boudet 2007, 117). Il a été développé entre 1953 et 1955 par Noël Marrier d'Unienville, rédacteur-en-chef du journal *Le Cernéen* (qui signe "NMU"), dans un contexte politique où se profilent l'introduction du suffrage universel et l'octroi de l'autonomie politique, c'est-à-dire le double enjeu de l'inclusion des groupes dominés dans la citoyenneté politique et de la réalisation d'une nation politique. Apparaissant comme le "théoricien" du péril hindou (Lehembre 1984, 84–6), NMU brandit le thème d'une menace multiforme qui résulterait à la fois de la pression démographique et d'un risque de subversion politique provenant du groupe d'origine indienne et de religion hindoue, et qui ferait courir à l'île Maurice le risque d'une annexion à l'Inde:

> Le suffrage universel ici veut dire, personne n'en doute, le suffrage hindou. Le suffrage hindou veut dire l'hégémonie hindoue. L'hégémonie hindoue signifie fatalement … l'annexion, dans un temps plus ou moins long, de l'île Maurice à l'Inde. (Noël Marrier d'Unienville, *Le Cernéen* du 04 juin 1953)

Le "péril" dans ce cadre, vient stigmatiser un groupe considéré comme culturellement non-assimilable (Boudet 2002, 259), à qui est dénié la citoyenneté politique en raison de sa supposée non-participation à la fondation de l'île: "Les Indiens sont complètement étrangers à la fondation de l'île et … ils ont ensuite formé une main-d'œuvre utile certes et méritoire mais non organisatrice", écrit encore NMU dans *Le Cernéen* du 07 novembre 1955 pour justifier sa position.[19]

Le mythomoteur du péril hindou met en œuvre le processus de "refonte du culturel dans le politique" identifié par Gellner dans l'émergence des nationalismes, en réactualisant un discours rassembleur qui avait déjà été opératoire dans des périodes antérieures.[20] Si un tel argumentaire reste opératoire pendant la décolonisation, c'est qu'il vient se combiner avec le mythomoteur de la "fondation" pour soutenir des stratégies politiques d'alliances entre minorités ethniques au sein du Parti Mauricien, en invoquant le clivage avec la majorité hindoue:

> On sait que les Hindous de ce pays constituent un groupe majoritaire fortement imprégné d'esprit nationaliste. Le groupe mixte (population de couleur), le groupe musulman et le groupe chinois se demandent actuellement s'il n'est pas infiniment préférable de subir l'influence prépondérante du Blanc (qui est d'ailleurs maintenant très atténuée) plutôt que celle de l'Hindou. Déjà se dessine dans le pays une conjuration contre ce dernier danger. (Noël Marrier d'Unienville, *L'Oeuvre étonnante des Mauriciens*, 1953, 62)

Le discours de NMU sur le péril hindou vise à susciter une alliance politique entre les minorités ethniques franco-mauricienne, tamoule, créole et de couleur au sein du Parti Mauricien, contre le Parti Travailliste identifié à la défense des intérêts du groupe hindou, démographiquement majoritaire et en faveur du suffrage universel et de l'indépendance. NMU réalise ainsi un amalgame entre la perspective du suffrage universel et de l'indépendance, le risque d'une hégémonie hindoue sur le pays et le spectre d'une annexion à l'Inde (Boudet 2005, 38–40). La combinaison des deux mythomoteurs – l'antériorité dans l'île comme critère de légitimité, assorti de l'argument du péril hindou stigmatisant le non-assimilable – en faisant coïncider clivages politique et culturel, vise à délégitimer la revendication hindoue et travailliste en faveur de l'indépendance.

A la délégitimation virulente par NMU du groupe hindou, et au déni d'un quelconque rôle de ce dernier dans la fondation de l'île, le Parti Travailliste et les intellectuels hindous vont opposer dans les colonnes du journal *Advance* une attitude de défense de la culture hindoue et de revalorisation de sa contribution à l'histoire et à la fondation du pays:

> Le patrimoine mauricien est-il l'héritage d'un groupe de Franco-Mauriciens, de Musulmans, de Chinois et de Gens de couleur seulement ou celui de toute la population de cette île? De plus, les 260 000 Hindous qui ont mouillé le sol de cette île de leur sueur, de leurs larmes et de leur sang depuis 1735 n'ont-ils pas des droits sur le patrimoine mauricien?[21]

Ainsi, en août 1955, une polémique fait rage entre NMU et un certain Mr Ramlallah, d'*Advance,* au sujet de la présence d'Indiens dans les forces d'occupation britanniques. A Mr Ramlallah affirmant que "dans l'armée britannique qui conquit Maurice en 1810 et qui était forte de 22 000 hommes, on comptait 9 000 Indiens" (*Advance* du 19 août 1955), NMU devait rétorquer: "Mr Ramlallah oublie que ce chiffre de 9 000 Indiens (d'ailleurs énormément controversable) comprenait un nombre considérable de porteurs, de cuisiniers, de boys, et d'éléments de toutes sortes affectés aux services auxiliaires. Aucun Cipaye ne fut engagé dans les combats. Cela réduit à zéro le nombre de conquérants indiens" (cité dans *Advance* du 19 août 1955). Jugeant alors que les propos de NMU font "entorse à l'histoire" (*Advance* du 19 août 1955), Mr Ramlallah contre-attaque en citant la participation à l'armée d'occupation britannique de "8 740 hommes empruntés aux régiments indiens de Cipayes de Bombay, du Bengale, de Madras et de Ceylan" (*Advance*

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014

du 27 août 1955). La revalorisation culturelle prônée par les intellectuels hindous s'accompagne d'un rejet de l'ordre hiérocratique de la société coloniale:

> Ce dont nous avons besoin dans ce pays est une tolérance mutuelle et un respect mutuel pour la culture et la civilisation des autres communautés que la nôtre. Tant que nous continuerons de dire, ou simplement de penser, que telle ou telle communauté est inférieure, nous n'irons pas loin ....[22]

On voit ainsi se mettre en œuvre la dynamique selon laquelle le groupe ethnique qui revendique l'accès à des ressources dont un autre détient le monopole, et qui est discriminé par ce dernier sur des bases raciales ou ethniques, va alors "s'éveiller à la conscience de son altérité en exploitant ses spécificités culturelles pour promouvoir son intérêt" (Jaffrelot 1988, 559). En s'insérant dans le schéma de la consociation, ces revendications esquisseront une "politics of entitlement" (Horowitz 1985), comme nous allons le voir maintenant.

IV. La "refonte du culturel dans le politique" au sein de la consociation

La décolonisation, et plus particulièrement les étapes de la mise en place de la consociation, ont joué un rôle crucial dans l'orientation des débats sur le Mauricianisme, en fournissant le canal de la "refonte du culturel dans le politique", suivant le modèle d'Anthony Smith.

Andreas Wimmer explicite le processus par lequel les décolonisations contribuent à une politisation de l'ethnicité: en cassant la mosaïque pyramidale de la société plurale[23] et en proposant la citoyenneté à des sections de la population qui auparavant étaient confinées dans des statuts de dominés, l'instauration de l'État-nation dans les pays colonisés rend l'appartenance ethnique centrale dans la détermination des loyautés politiques envers l'État, du fait que l'appartenance à un groupe ethnique détermine désormais l'accès aux droits et aux services que l'État moderne est supposé garantir (Wimmer 2004, 42–3).

L'intérêt du modèle de Wimmer est double pour notre analyse: d'une part, parce qu'il rend compte du rôle de minorités dominantes ou de majorités dominantes dans le processus de décolonisation; et d'autre part, parce qu'il étudie les cas de figure où la consociation est le mode de gestion des rapports entre ces groupes. Démocratie (souveraineté populaire), citoyenneté (égalité en droits des citoyens) et autodétermination nationale constituant la "trinité qui caractérise l'ordre mondial des États-nations" selon Wimmer; le type de relation qui se noue entre ces trois principes varie d'un pays à l'autre, selon les circonstances du processus politique, chaque pays ayant sa propre interprétation de cette "trinité" (Wimmer 2004, 42–4). Andreas Wimmer démontre que, dans les configurations où le rapport entre majorité dominante et minorité dominante est géré par le recours à l'outil consociatif, la gestion des modalités de cette "trinité" politique s'effectue par des compromis institutionnels (Wimmer 2004, 44–6). Comme il apparaît dans l'analyse du corpus de presse mauricien de l'époque, les options constitutionnelles proposées par l'autorité britannique aux élites de la consociation mauricienne – dans le cadre des comités consultatifs (1945, 1946), puis dans les conférences constitutionnelles (1955, 1956, 1961 et 1965) – sont ensuite ardemment discutées dans l'espace public[24] en termes de Mauricianisme – entendu comme le modèle idéal de participation politique à adopter pour la consolidation de la nation mauricienne à venir. Les protagonistes du débat déclinent à leur façon les modalités de la "trinité" politique (démocratie, citoyenneté et auto-détermination). C'est autour du rapport entre ces trois termes, précisément, que s'expriment les divergences de conceptions autour de ce que devrait être le "Mauricianisme", et que sont mesurés les écarts de l'adversaire, accusé de ne pas être "bon" mauricianiste.

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014

Le façonnement progressif de ce "Mauricianisme" par la mise en rapport des trois termes de la trinité wimmerienne s'effectue en deux temps, qui correspondent aux deux premières étapes de la mise en place de la consociation: l'ébauche de l'accord entre les élites politiques dans le législatif (1945–1957); puis la mise en place de l'accord élargi entre élites au niveau de l'exécutif, avec l'instauration d'un premier gouvernement de coalition (1958–1965).

La première étape de la mise en place de la consociation (1945–1957) dessine les contours de l'élite politique consociative, en grande partie sélectionnée par l'arbitrage britannique (Boudet 2003, 327). Cette période est marquée par la tenue de comités consultatifs (1945 et 1946) et de conférences constitutionnelles (1955 et 1956), destinés à examiner des propositions de réformes constitutionnelles ayant trait à la sélection ethnique de l'élite politique (question de la représentation communautaire au sein de l'assemblée législative) et à l'élargissement de la communauté politique (introduction du suffrage universel). De ce fait, les débats vont se déployer principalement autour de deux enjeux qui viennent bouleverser les conceptions de la nation politique et de la communauté politique: l'introduction de la représentation proportionnelle (1955) et la perspective de l'introduction du gouvernement autonome (effective en 1964).

La perspective de l'autonomie politique, avec l'instauration d'un gouvernement autonome, est en toute logique une étape décisive vers l'obtention de l'indépendance et à cet égard va donc antagoniser "assimilationnistes" et "revivalistes".

A la suite de NMU qui a extensivement écrit dans le *Cernéen* contre l'octroi de l'autonomie, brandissant la menace d'une hégémonie hindoue, Jules Koenig, leader politique du Parti Mauricien (alors Ralliement Mauricien) et Franco-Mauricien lui aussi, s'oppose au gouvernement autonome avec l'argument selon lequel la nation mauricienne n'aurait pas atteint un degré suffisant d'unité pour prétendre à l'auto-détermination:

> L'idée est bonne, mais la population n'est pas encore mûre pour ce genre de gouvernement.... Lorsque tous les Mauriciens sauront lire, lorsque toutes les communautés mauriciennes ne feront qu'une seule famille, alors, et alors seulement, on pourra avoir un gouvernement responsable à suffrage universel. (Jules Koenig, cité dans *Advance* du 24 juin 1955)

Les intellectuels travaillistes – et pas seulement hindous[25] – affirment au contraire l'autonomie politique comme productrice de la nation. Ils posent comme principe que l'obtention de la démocratie (souveraineté populaire) et de la citoyenneté (en tant qu'égalité entre les citoyens) sont les prérequis nécessaires à l'auto-détermination nationale:

> C'est justement une constitution politique *démocratique*, c'est-à-dire un Gouvernement responsable envers un électorat non sélectionné, qui nous apportera ce "Mauricianisme", intégral ou non. (Dr Régis Chaperon, *Le Cernéen* du 10 juin 1953)

Les discussions de la première conférence constitutionnelle de juillet 1955, consacrée au choix d'un mécanisme électoral, vont alimenter le débat entre "assimilationnistes" et "revivalistes" autour de l'enjeu d'une possible introduction de la représentation proportionnelle.[26] Ce mode de scrutin fait débat dans le contexte mauricien en raison de ses implications possibles sur la représentation politique des groupes ethniques.

Ainsi, pour Dayachand Napal du journal *Mauritius Times*, autre hebdomadaire pro-hindou, la représentation proportionnelle serait un moyen de sur-protéger les minorités et donc de léser la majorité hindoue dans ses droits, "un moyen de ne pas donner aux Hindous le pouvoir qui leur revient de fait".[27] De l'avis de Sookdeo Bissoondoyal, le leader de l'*Independent Forward Block* (IFB), parti pro-hindou, l'objectif de la représentation

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014

proportionnelle serait "comment protéger les minorités et comment diminuer ou supprimer l'influence de la majorité".[28] Dans cette perspective, le mode de scrutin de la proportionnelle, amalgamée à un mécanisme de protection des minorités,[29] devient ainsi, par glissement, une menace potentielle pour le Mauricianisme, un risque de "détruire les fondations même de l'unité".[30] Est ainsi à l'œuvre, au sein même du nationalisme mauricien, une dynamique de rapport de forces entre groupes ethniques sur le registre de l'appropriation-dépossession, qui deviendra la caractéristique propre du modèle politique de "l'unité dans la diversité" dans la nation indépendante (Boudet and Peghini 2008, 18).

Comme nous l'avons vu, la réfutation d'un quelconque péril hindou par les leaders de ce groupe s'appuie sur l'argument selon lequel les Hindous ne veulent que la reconnaissance de leurs droits et de la part qui leur revient dans les ressources de l'État, "la part qui leur revient de notre gâteau national".[31] Cette recherche du partage d'un "gâteau national" correspond à ce que Donald Horowitz a appelé une "politics of entitlement" (Horowitz 1985, 186) et que l'on peut traduire comme une "politique de revendication des droits des communautés". Celle-ci combine la valorisation de l'identité des groupes et la recherche d'une confirmation de leur rôle dans le développement du pays comme garantie de leur légitimité à accéder à la participation politique, et partant, aux ressources de l'État:

> Le coolie amené comme un esclave dans le champ de canne commença à rêver de pouvoir et de politique. C'est son droit. Il a apporté sa juste contribution à la prospérité de l'île et il est donc également juste qu'il réclame sa part de pouvoir.[32]

On voit ici comment ont évolué les fondements du modèle mauricianiste. La question de la contribution à la fondation de l'île n'est désormais plus en débat; désormais, il ne s'agit plus d'affirmer ou d'infirmer la contribution des groupes à la fondation, mais de prouver qu'ils y ont tous contribué. La contribution à la fondation est désormais devenue le socle de la citoyenneté mauricienne. Le modèle "revivaliste", en prenant le dessus, a intégré dans ses représentations le mythomoteur de la fondation hérité du modèle assimilationniste.

Cette incorporation du mythomoteur de la fondation à la rhétorique revivaliste signale le fait qu'est en œuvre dans le processus de refonte du culturel dans le politique le même mécanisme de "syncrétisme stratégique" que Christophe Jaffrelot avait identifié chez les nationalistes hindous en Inde (Jaffrelot 1992). Le "syncrétisme stratégique" fonctionne sur le principe du mimétisme, et consiste à "assimiler les traits et pratiques culturels de l'Autre afin de mieux lui résister" (Jaffrelot 1992, 600, 616). Le syncrétisme stratégique opère également par une revalorisation identitaire, ainsi qu'il apparaît dans les tentatives des revivalistes mauriciens de renverser à leur avantage le rapport de forces face à l'ancienne minorité dominante et à son système de valeurs.

L'usage politique du mythomoteur de la fondation renversé au profit des revivalistes dessine ainsi un modèle de culture politique où deviennent équivalents "identité culturelle", contribution à la "fondation" et droit au "partage du gâteau". La refonte du culturel dans le politique par "syncrétisme stratégique" donne lieu à une conception de la citoyenneté qui repose sur une confusion entre l'aspect identitaire et l'aspect constitutionnel de la représentation ethnique, conception qui marquera durablement la culture politique mauricienne postindépendance. On rejoint là la conclusion de Fred Constant selon laquelle la politisation des appartenances ethno-religieuses conforte un modèle de nationalisme ethnique qui procède d'une recherche de contrôle de l'État et de ses ressources (Constant 1994, 68–9).

La Constitution de 1958, qui introduit le suffrage universel, inaugure aussi la deuxième phase de la consociation.[33] Ce faisant, elle marque une étape décisive pour

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014

l'orientation des débats sur le Mauricianisme car en même temps que cet élargissement décisif de la communauté politique, elle introduit (au lieu de la représentation proportionnelle, vite abandonnée) un système de nominations correctives destiné à assurer la représentation politique des minorités, appelé le *good loser system*.[34]

Ainsi, 1959 peut effectivement être considérée comme une année charnière, non pas tant, comme l'avait signalé Larry Bowman[35] parce qu'elle ouvre une période conduisant à l'indépendance, mais surtout parce que la nouvelle Constitution marque l'intégration dans les débats sur le Mauricianisme d'un idéal de la communauté-bloc.

Le mécanisme du *good loser system*, assorti de l'obligation de déclarer sa communauté ethnique, contribue à ethniciser le champ électoral, préfigurant ainsi la mise en place de l'idéal de la "communauté-bloc", qui va orienter de manière décisive les discours sur le Mauricianisme en contribuant à accroître la vigilance autour du respect d'une *politics of entitlement*.

Car désormais le principal enjeu pour les élites politiques en campagne consiste à présenter leur segment ethnique comme uni face aux autres élites du grand accord: "Les divisions intra-segmentaires sont présentées comme un risque d'affaiblissement de la capacité de négociation de chaque communauté, un déficit de sa capacité de marchandage dans le jeu communautaire d'accès aux ressources, et à terme comme un handicap dans sa capacité d'acteur de la construction nationale" (Boudet 2012, 189). L'idéal de la communauté monolithique qui s'installe ainsi a pour principale vocation de renforcer la capacité de négociation des élites politiques face à leurs partenaires dans la consociation, qui sont en même temps leurs adversaires dans l'espace électoral.

On retrouve ici le mécanisme de la mobilisation instrumentaliste des identités ethniques à des fins de compétition politique décrit par Paul Brass, et qui contribue à une malléabilité des identités nationales[36]. L'idéal de la "communauté-bloc" installe la communauté ethnique en tant qu'acteur efficace dans la compétition pour l'accès aux ressources politiques et aux ressources de l'État. D'où les appels à l'union communautaire comme préalable à l'obtention d'une part équitable dans la construction nationale: " Il est grand temps que les Hindous décident de s'unir et de défendre leur cause. Ce n'est pas une question de "s'imposer" aux autres. C'est une nécessité vitale de réaliser l'unité afin de devenir fort, capable et compétent".[37] Par extension, la communauté-bloc est présentée comme le prérequis nécessaire à l'unité de la nation: "Une unité hindoue forte et vraie peut conduire vers une vraie unité mauricienne", peut-on encore lire dans le *Mauritius Times* du 31 janvier 1964. Tandis que le *Congress* fait l'éloge des propos du candidat musulman Razack Mohamed, pour qui "il est absolument nécessaire pour toutes les sections de la population de satisfaire leurs susceptibilités communautaires de base avant de prêter la main au grand travail de la construction nationale".[38]

Alors que la tendance à la mono-ethnicité des partis s'accompagne d'une recherche d'alliances pré-électorales entre partis politiques (Boudet 2012, 184), l'idéal de la communauté-bloc en vient même à être présenté comme le préalable nécessaire à l'alliance avec les autres communautés, comme la condition pour permettre, "une fois l'unité, l'ordre établis, [de] tendre la main à tous ceux qui veulent travailler de concert à faire de Maurice un pays [?] à tous les Mauriciens, à quelque communauté qu'ils appartiennent, qui auraient une part équitable de gâteau national".[39] Par glissement, les alliances partisanes intercommunautaires sont présentées comme l'expression d'un "vrai" Mauricianisme. C'est ainsi que le *Congress* justifie l'alliance entre le Parti Travailliste et le Comité d'Action Musulman (CAM): "s'entraider pour bâtir une nation mauricienne, tout en ayant la part qui lui revient de droit, est l'idéal que l'on doit suivre".[40] Cette conception prend le nom de "Mauricianisme intégral":

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014

> Le Parti Travailliste a déjà donné la preuve que cette fusion des races était possible. Sous sa bannière, se sont présentés aux récentes élections générales des membres de la population de couleur, des Hindous, des Musulmans et un Blanc. Aujourd'hui, au Conseil, ces représentants des diverses communautés travaillent de concert pour améliorer le niveau de vie des habitants du pays. N'est-ce pas là une formule heureuse pour le Mauricianisme intégral? (J.Z., "La formule constitutionnelle du Parti Mauricien", *Advance* du 13 mai 1959)

Certaines voix s'élèvent d'ailleurs pour mettre en garde contre l'amalgame entre la notion de Mauricianisme et les formules politiques d'alliances partisanes. Dans *Le Mauricien,* Raynald Olivier observe ainsi qu'une alliance entre le Parti Travailliste et des partis de l'opposition "serait une alliance de partis, mais pas l'unité de la population . . . ".[41]

On rejoint là l'observation de Fred Constant à propos des démocraties consociatives caribéennes, selon laquelle la consociation favorise une vision communautariste de l'unité nationale. Elle a aussi pour effet de "figer les clivages ethno-religieux derrière une illusoire répartition égalitaire des ressources politiques" (Constant 1994, 67). De sorte que la *politics of entitlement* des communautés, sous couvert de répartition égalitaire, contribue à cristalliser un modèle de nation segmentée.

V. Les limites du "syncrétisme stratégique"

La conscience nationale ne peut s'alimenter uniquement de stratégies politiques ni de la satisfaction d'une répartition équitable des ressources (matérielles ou symboliques) de l'État. Comme le souligne Raoul Girardet, "toute prise de conscience nationaliste est aussi, et obligatoirement, prise de conscience des valeurs léguées par l'histoire" (Girardet 2004, 142). Cette prise de conscience sur laquelle s'appuie la revendication nationaliste relève à la fois de l'exaltation d'un passé national et de la revendication à l'autonomie d'une culture héritée de ce passé, à partir de "titres transmis par l'histoire" (ibid., 143). Or, précisément, la source de division entre les élites mauriciennes réside dans les lectures divergentes de l'histoire coloniale et l'inexistence d'un registre commun de mémoire, et donc dans l'absence de cette plateforme commune de valeurs léguées par l'Histoire.

La théorie du "syncrétisme stratégique" de Christophe Jaffrelot fait ressortir la dimension instrumentale des processus nationalistes fondés sur des processus de refonte culturelle dans le politique (Jaffrelot 1991, 1992). Mais, comme le signale Jaffrelot, le syncrétisme stratégique obéit à une quête de la revalorisation de ses propres valeurs (en l'occurrence ici, des identités ethniques non-occidentales), à une "estime de soi qui a été perdue sous le regard de l'Autre" (Jaffrelot 1992, 616). Cette incorporation des mythomoteurs du modèle assimilationniste – ici, l'argument de la "fondation" – au sein de la conception revivaliste de la nation s'exerce dans un rapport de forces. Précisément parce qu'il s'agit de renverser le modèle assimilationniste considéré comme dominant, le processus d'adoption de son mythomoteur ne s'accompagnera pas de l'adhésion aux valeurs historiques assorties à ce modèle.

De sorte que l'émergence du Mauricianisme ne s'est pas accompagnée de l'émergence d'une mémoire collective, d'un récit fondateur de la collectivité nationale. "Assimilationnistes" et "revivalistes" restent profondément divisés par des registres de mémoire ethniques divergents. Et les rapports entre ces différents registres de mémoire ethniques continuent de dessiner des zones de conflictualité potentielle (Boudet et Peghini 2008, 28). Les discussions attachées au Mauricianisme ont donc abouti à un consensus sur le volet politique du modèle national, mais non sur son volet culturel. La refonte culturelle dans le politique voit donc ses limites à ce niveau. On observe alors l'absence d'une "communauté d'objectif", avec un effet centrifuge sur la représentation nationale:

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014

> Pendant des années il n'y a pas eu de *communauté* à Maurice. Il y a eu une agrégation de peuples de races et d'origines différentes, et cet agrégat s'est fait dans des circonstances qui en ont fait un principe dissociateur plus qu'un principe associateur.[42]

Signe de la primauté du politique sur le culturel dans le consensus national, l'obtention de l'autonomie politique en 1964 – pourtant ardemment controversée dix années auparavant – marque la fin des débats autour du Mauricianisme. Elle est suivie de la constitution d'un gouvernement d'union nationale, en mars 1964, entre le Parti Travailliste, le CAM et le Parti Mauricien.[43] Lors de la troisième étape de la consolidation de la consociation, qui s'ouvre en 1966 et qui se caractérise par la diffusion des principes consociatifs vers l'électorat (Boudet 2012, 182), le Mauricianisme n'est plus en débat. Il est significatif à cet égard que le discours de Sir Seewosagur Ramgoolam, le leader du Parti Travailliste devenu chef du premier gouvernement autonome, évite toute référence au Mauricianisme, au profit d'une référence à la nation comme un lien de nature familiale ou amicale:

> … Une telle association, dit Seewosagur Ramgoolam, repose sur l'amitié entre les peuples et l'intérêt commun plutôt que sur un système de relations entre maîtres et esclaves. L'indépendance, telle qu'elle a été accordée à l'île Maurice, ne signifie pas l'indépendance d'une communauté ethnique ou d'un groupe d'individus, dit le Dr Ramgoolam. Elle sera l'indépendance de tout le monde à Maurice.… Ce que nous voulons, a affirmé le Dr Ramgoolam, c'est que tout le monde ici marche de l'avant, comme de vrais amis, comme des membres d'une même famille, de façon que l'indépendance soit un succès pour tout le monde. (*Le Mauricien* du 16 octobre 1965)

L'étude du corpus de presse de l'époque montre que désormais, le débat public se déplace vers la notion de démocratie et se réorganise autour d'un clivage entre les formules d'indépendance et d'association. Les inquiétudes se focalisent désormais sur la question des garanties pour la protection des minorités. Le journaliste du *Mauricien* Raynald Olivier résume ainsi la situation: "A la veille des élections du 21 octobre, le problème politique de l'île Maurice n'est donc pas tellement l'indépendance. Le problème encore et toujours, est celui des minorités."[44]

Avec l'avènement de l'indépendance, le 12 mars 1968, Sir Seewosagur Ramgoolam ("SSR") devenu Premier ministre, a totalement évacué la notion de Mauricianisme de son discours,[45] au profit d'une approche consensuelle où l'on retrouve une variante du mythomoteur de la fondation:

> Comme nous ouvrons un nouveau chapitre de notre histoire, nous devons toujours nous rappeler que nous sommes les héritiers d'une grande tradition qui est inscrite dans l'histoire même de notre pays. L'audace et la valeur de nos marins, l'ingéniosité créatrice des premiers colons qui comprenaient des hommes et des femmes venant de tous les continents, la patience courageuse de ces grandes légions de travailleurs et les efforts nous ont permis d'atteindre notre situation actuelle, le respect que nous avons toujours eu pour les principes démocratiques, l'amour de la justice et de la liberté qui est inscrit dans nos chartes: tels seront les phares de notre politique nationale.

Dans ce discours, l'étiquette de "colon" n'est plus réservée au seul groupe blanc, puisque désormais les colons sont venus "de tous les continents", ce qui fonde la légitimité de tous dans la nation indépendante sur cette contribution égale de tous les groupes à la fondation de l'île. Le discours de SSR sur la nation s'inscrit ainsi dans un syncrétisme stratégique.

VI. Conclusion

L'objet de cet article était de montrer les raisons historiques pour lesquelles l'identité nationale mauricienne ou Mauricianisme s'est élaborée comme un concept en creux,

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014

caractérisé par un flou, une "plasticité" qui permet ainsi un "dynamisme interprétatif" (Sermet 2012) et qui se diffusera après l'indépendance dans des secteurs variés de la vie nationale.[46]

Nous avons vu que cette plasticité du Mauricianisme est le résultat du syncrétisme stratégique qui s'est opéré, à la faveur des négociations consociatives de la décolonisation, entre deux conceptions de la nation originellement divergentes, les "revivalistes" et les "assimilationnistes", chacune des parties opposées articulant différemment les trois notions de la trinité nationaliste que sont selon Wimmer démocratie, citoyenneté et auto-détermination nationale. La définition en creux de l'identité nationale a ainsi eu pour fonction de permettre la poursuite de la négociation entre tendances opposées, suivant un système de *zero-sum game*: le partage équitable d'un "gâteau national", expression d'une *politics of entitlement*.

La démocratie consociative a joué un rôle essentiel dans cette plasticité du Mauricianisme, en servant de cadre à la refonte du culturel dans le politique. En effet, la définition en creux du Mauricianisme résulte de la difficulté de négocier à un double niveau, culturel et politique, car deux clivages se recoupent: le clivage politique des "pour" et "contre" l'indépendance, et le clivage culturel déterminant la citoyenneté en fonction de la participation ou de la non-participation à la fondation de l'île.

Ce critère culturel de définition de la citoyenneté légitime par la contribution à la fondation de l'île est hérité du mythomoteur de la minorité dominante franco-mauricienne, laquelle a constitué l'*ethnic core* de la nation, et qui se retrouve en négociation au sein des accords consociatifs avec la majorité hindoue défendant une position "revivaliste". On vérifie là la théorie d'Anthony Smith et d'Eric Kaufmann du rôle de l'*ethnic core* qui est à la base des courants nationalistes de type ethnique. Le cas mauricien nous permet même de préciser son rôle lorsqu'il est en passe de perdre sa domination: ici, l'*ethnic core* devenu minoritaire a abandonné la perspective assimilationniste du *nation building* pour se résoudre à défendre les droits des minorités.

Le cas mauricien vérifie également la théorie de Wimmer concernant la relation entre nationalisme, ethnicité dominante et consociation, à savoir que la consociation favorise le consensus entre majorité dominante et minorité (anciennement dominante) dans le contexte d'accès à l'indépendance et d'élaboration du modèle national. Si le nationalisme reste flou dans un contexte consociatif où majorité dominante et minorité dominante ont pourtant pu s'entendre, c'est parce que ce consensus obtenu reste faible et axé uniquement sur le volet politique, l'aspect culturel restant en retrait.

Le syncrétisme stratégique qui a caractérisé les négociations consociatives du modèle national, bien qu'il ait abouti à l'incorporation dans le modèle revivaliste d'éléments du modèle assimilationniste, n'a pas abouti à un consensus sur les valeurs héritées de l'Histoire. Le consensus qui sous-tend le Mauricianisme reste donc à un seul niveau, le niveau politique, n'impliquant aucunement le niveau culturel, ni celui de la communauté de valeurs, qui pourtant constituent le socle de toute pensée nationaliste.

Notes

1. Jocelyn Chan Low, "Maurice: Histoire politique de 1942 à 2005", (n.d., l.i.), document en ligne sur le site du Centre de recherches sur les sociétés de l'océan Indien (CRESOI). http://www.cresoi.fr/IMG/pdf/mauricehistoiredepuis1942.pdf
2. Nous retiendrons à cet égard la définition donnée par Anthony Smith du nationalisme en tant qu'idéologie. Cette définition a le mérite de souligner qu'il peut exister une idéologie nationaliste en l'absence d'un mouvement proprement nationaliste. Selon Anthony Smith, le nationalisme peut se définir comme "an ideological movement for attaining and maintaining autonomy, unity and identity on behalf of a population deemed by some of its members to

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014

constitute an actual or potential 'nation'" (Smith 1991, 73). Il rejoint la définition de Raoul Girardet, qui distingue le nationalisme à l'œuvre dans le cadre d'un État-nation déjà constitué, et le nationalisme dans des situations antérieures à un État-nation juridiquement autonome. Dans ce deuxième cas de figure, qui nous intéresse ici, le nationalisme peut se définir comme "la volonté d'une collectivité ayant par suite de circonstances diverses pris conscience de son individualité historique de créer et de développer son propre État souverain" (Girardet 1965, 430). Il apparaît ainsi clairement que l'absence de mouvement indépendantiste, telle qu'observée à l'île Maurice, ne signifie pas nécessairement inexistence de sentiment national.

3. "Chez nous, la diversité des races retarde l'avènement des partis politiques comme arme de lutte vers le progrès. C'est une condition naturelle, héritée d'un passé auquel nous ne pouvons rien, et méconnaître cela nous plongera dans une période de suspicion, d'incertitudes, pour dire le moins, qui pourrait bien nous retarder au lieu de hâter la marche en avant" (Dr Edgar Millien, *Le Mauricien* du 21 août 1953).
4. "Mauritius should have its independence as soon as possible. In its train will follow a Mauritian nation – a need which is being felt more than ever" ("A Mauritian Nation?", *Advance* no. 6978 du 02 juillet 1964). "Pour eux le Mauricianisme n'est tout simplement qu'une parodie de la francophonie. Pour nous c'est une authentique personnalité mauricienne représentant les différentes cultures de Maurice" (*Congress* du 16 juin 1967).
5. Aux élections législatives de 1967, le Parti de l'Indépendance (alliance électorale entre le Parti Travailliste, le Comité d'Action Musulman et l'*Independent Forward Block*) remporte 454 441 voix soit 53% des votes et 39 sièges (contre 341 283 voix et 23 sièges pour son adversaire, le Parti Mauricien). Jocelyn Chan Low, "Maurice: Histoire politique de 1942 à 2005", p. 25.
6. "Aux élections du 7 août 1967, en élisant une majorité de candidats PTr/CAM/IFB, l'électorat choisissait la voie de l'indépendance", affirme Jocelyn Chan Low, pour qui "l'indépendance, [est] rejetée par 44 % de la population" (Jocelyn Chan Low, "Maurice: Histoire politique de 1942 à 2005", 25–26). Toutefois, il faut souligner que les électeurs mauriciens lors de ce scrutin ne votaient pas directement pour ou contre l'indépendance (la Grande-Bretagne ayant refusé la tenue d'un référendum sur la question), mais pour des candidats députés appelés, eux, à se prononcer ensuite sur la question lors d'un vote au Parlement. Le 22 août 1967, le leader du Parti Travailliste ayant remporté les législatives, présentait au Parlement sa motion en faveur de l'indépendance et recueillait la majorité des voix. Cette délégation de la prise de décision aux élites politiques concernant l'avenir constitutionnel de l'île constituait une méthode typiquement consociative, permettant de soustraire les transactions politiques à la décision populaire (Boudet 2003, 331).
7. Les consociations sont des systèmes politiques de règlement ou d'évitement des conflits, reposant sur la coopération (plutôt que sur la compétition) entre des élites politiques censées représenter les différents groupes ethniques en présence (Lijphart 1977, 25–52). La consociation mauricienne répond dans ses grands traits au modèle classique d'Arend Lijphart (coalition large, représentation des minorités, principe de proportionnalité et autonomie segmentaire), sauf pour ce qui est de la règle du veto mutuel, inexistante à l'île Maurice (Boudet 2003, 325–36). Pour une analyse détaillée des conditions de la mise en place de la consociation mauricienne, voir Boudet, Catherine. 2003. "L'émergence de la démocratie consociative à Maurice (1948–1968)." *Annuaire des Pays de l'Océan Indien* 17: 325–36.
8. L'épisode consociatif à Maurice peut se découper en trois grandes étapes: une période de mise en place de la consociation, allant de 1945 à 1956, avec la mise en place de comités consultatifs et les premières conférences constitutionnelles qui façonnent les contours de l'élite politique, jetant les bases du futur grand accord entre élites représentant les groupes ethniques. Une deuxième période, de 1958 à 1965, où se formalise la représentation des minorités et se consolide le grand accord entre ces élites, concrétisé par le premier gouvernement de coalition. Enfin, la troisième période, de 1966 à 1973, est celle de la pleine consociation, avec l'exercice effectif de la concordance et la mise en place du *best loser system* qui introduit à la fois un système de proportionnalité entre les différents groupes ethniques et un mécanisme garantissant la représentation politique des minorités (Boudet 2012, 191).
9. Et non pas dans un schéma violent de guerre de libération nationale.
10. Cette identité de primo-arrivant s'oppose même à l'idée de l'existence d'une société autochtone, précisément du fait qu'elle se revendique comme procédant de la colonisation par droit de conquête. Les discours idéologiques auxquels elle donne lieu réfutent même l'idée que l'île aurait été habitée par des esclaves marrons au moment de la conquête française. "… Les

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014

forêts ne recelaient point d'autochtones. Personne ne peut en conséquence revendiquer des droits antérieurs à ceux des Européens", proclame Noël Marrier d'Unienville dans *L'île menacée* (1954). Ce qui est en contraste avec l'affirmation faite cinquante ans plus tôt par un autre Franco-Mauricien, Albert Pitot, dans un ouvrage d'histoire relatant l'arrivée de Dufresne en 1714: "Deux ans s'étaient écoulés depuis l'abandon définitif de l'isle Mauritius par les Hollandais … n'y laissant pour tous habitants qu'un petit nombre d'esclaves fugitifs qui eurent bientôt fait de se joindre aux marrons, maîtres absolus des montagnes et des forêts alors impénétrables" (*Isle de France: esquisses historiques*, tome 1, 1899).

11. La position de minorité dominante des Mauriciens blancs d'origine française, ou Franco-Mauriciens, est acquise dès les débuts de l'occupation en 1715 par la France. Elle est alors structurelle, liée à la stratification raciale de la société coloniale par le Code Noir. Avec l'abolition de l'esclavage sous la colonisation britannique, cette domination est battue en brèche; mais elle reste assurée par un lobbying sur l'État colonial qui permet au groupe de conserver le monopole de l'industrie sucrière, la majeure ressource de l'île, et ce malgré leur position ultra-minoritaire démographiquement. En 1946, les Blancs ne représentent plus que 3% de la population et possèdent pourtant plus de 90% des terres, tandis que le groupe "indo-mauricien" (hindous et musulmans) compte alors pour 63% de la population (Boudet 2006, 32–4).
12. Par "ethnic cores", Anthony D. Smith entend "des groupes ethniques ayant une certaine cohésion, qui se pensent comme différents et qui forment le berceau d'États ou de royaumes" (Smith 1991, 38).
13. Anthony Smith définit les "mythomoteurs" comme l'ensemble de mythes politiques constitutifs de l'identité du groupe ethnique, et qui sous-tendent des revendications spécifiques quant aux origines de ce groupe et à sa généalogie (Smith 1986, 15, 57–8).
14. Ce rôle des mythomoteurs hérités de l'*ethnic core* franco-mauricien dans le Mauricianisme va donc à l'encontre de l'affirmation d'Eriksen selon laquelle les pays qui n'ont pas connu de peuplement précolonial ne disposeraient pas du réservoir de symboles historiques nécessaire au processus de formation des nationalismes (Eriksen 1993, 2–3).
15. La réussite du leadership consociatif dépend en effet de la capacité des leaders à "insulariser" les groupes ethniques, car leur propre pouvoir de négociation vis-à-vis des autres élites du grand accord dépend largement de la perception qu'auront celles-ci de la taille de leur segment de clientèle (ethnique) et de leur capacité à le mobiliser. D'où le recours à des arguments fortement ethnicisés, qui sont d'ailleurs favorisés par le fait qu'il est pratiquement impossible d'obtenir une clientèle à travers la frontière ethnique (Luther 1999, 14).
16. Avant 1948, un suffrage censitaire restreint limitait la compétition politique, dans une logique oligarchique, à une élite ethniquement marquée issue des deux groupes qui formaient la population libre au temps de l'esclavage: les Blancs (ou "Franco-Mauriciens") et les Métis (ou "Gens de couleur") (Boudet 2003, 326–7).
17. "Ne regrettons pas que des représentants de tant de races diverses viennent s'établir chez nous, car cela permet d'étendre les bienfaits de notre culture à des éléments qui autrement ne l'eussent jamais connue …", … "Poursuivons notre effort triomphal jusqu'à la fusion aussi complète que possible de toutes les sections ethniques de l'île en une seule nation …" (Adolphe Duclos 1924, 184).
18. Ce mythomoteur des origines avait déjà été politisé par les élites politiques franco-mauriciennes aux élections de 1921, en réaction à la politique britannique d'octroyer la citoyenneté politique aux populations d'origine asiatique (Boudet 2005, 35).
19. Il est à souligner toutefois que NMU a pris soin de retrancher de son groupe-cible les Musulmans. Bien qu'originaire de l'Inde à l'instar du groupe hindou, la minorité musulmane est en effet considérée comme un allié politique potentiel par NMU et par le Parti Mauricien.
20. NMU, en brandissant le "péril hindou" comme une menace à la réalisation de la nation assimilatrice, apparaît comme l'héritier des idéologues franco-mauriciens du début du siècle, qui ont pensé la nation mauricienne à venir comme une entité qui devrait se réaliser à terme avec l'assimilation de tous les groupes ethniques à la langue et à la culture française (Boudet 2012, 188). Le discours sur le péril hindou réactive la notion d'ennemi intérieur qui apparaît de façon récurrente dans les discours politiques de l'île Maurice coloniale. À la menace d'un "péril noir" brandi par les antiabolitionnistes en 1794, devait succéder celle d'un "péril indien" développé en 1921 par les partisans d'une rétrocession de l'île à la France. Ce glissement dans

l'identification d'un ennemi intérieur, d'un péril "noir", puis "indien" puis "hindou", exprime la stigmatisation de l'adversaire politique du moment (Boudet 2002, 259).

21. "Is the *patrimoine mauricien* the heritage of a group of Franco-Mauritians, Muslims, Chinese and Coloureds only or of the whole population of this island? Besides, have not the 260,000 Hindus who have watered the soil of this country with their sweat, tears and blood since 1735 a right *to the patrimoine mauricien*?" ("Blood is Thicker than Water: NMU's New Bogey: les Hindous veulent prendre la place des autres", *Mauritius Times* du 20 novembre 1954).
22. "What we need in this country is mutual tolerance and mutual respect for the culture and civilisation of communities not of our own. So long as we shall say, or simply continue thinking, that this community and that community and that other community are in an inferior position, we shall not go far" (D. Napal, "L'entité mauricienne", *Advance* du 05 octobre 1959).
23. Burton Benedict a été le premier à décrire la société mauricienne comme "plurale" (Benedict 1965), suivant la théorie fondatrice de J.S. Furnivall, pour qui les sociétés plurales désignent des sociétés segmentées en communautés autonomes et séparées, entretenant des caractéristiques distinctives, mais qui sont complémentaires et interdépendantes au sein d'un même système économique et politique; l'ethnicité y ordonne l'organisation et les représentations de l'ordre social (Furnivall 1944). La société plurale se caractérise en outre par sa nature "hiérocratique", c'est-à-dire qu'elle s'organise de façon coercitive en une pyramide ethnique sous la domination d'une minorité dominante (Schermerhorn 1968), en l'occurrence à Maurice, le groupe franco-mauricien. Pour M.G. Smith, l'indépendance consacre la fin de la nature "plurale" de la société dans la mesure où désormais les groupes possèdent en commun un État-nation (Smith 1974).
24. La presse de l'époque constitue alors l'espace public par excellence, au sens habermassien du terme, dans la mesure où elle est alors l'unique plateforme de débat entre les élites politiques et le public concernant les modalités de l'évolution constitutionnelle, autrement soustraites à la validation populaire par les outils constitutionnels de la consociation (Boudet 2011, 53).
25. Le Parti Travailliste, bien que majoritairement créole lors de sa création, sera l'objet de processus internes d'hindouisation après 1958, suivant une tendance généralisée des partis politiques à devenir monoethniques (Boudet 2012, 183).
26. L'issue de la conférence n'ayant pas permis de parvenir à un consensus sur la question, l'autorité britannique décidera d'abandonner son projet d'introduire la représentation proportionnelle, cédant ainsi au chantage du Parti Travailliste mauricien qui, bien qu'étant le seul à s'opposer à cette formule électorale, menace de boycotter les prochaines élections.
27. D. Napal, "Indians and Proportional Representation: A Historical Survey" (*Mauritius Times* du 20 avril 1956).
28. "... how to protect the minorities and how to cut or diminish the influence of the majority" (Sookdeo Bissoondoyal, *Mauritius Times* du 04 mai 1956).
29. D'ailleurs, Sookdeo Bissoondoyal conteste la notion de "minorité" telle qu'elle est employée à Maurice: "In practically most countries minorities are people who culturally, geographically and politically do not exist. But what are called minorities in the Island? They are the richest community .... When it is a question of litigation in courts, the best counsels are among the whites, who are called the minority in this country. When it is a question of loans, give and take in business matters, in import and export, we have to knock at the door of the minority. They have all the resources in their hands and yet they believe that they are the minority and the others with their bulky number are taken to be the majority" (S. Bissoondoyal, *Mauritius Times* no. 91 du 04 mai 1956).
30. D. Napal, "Indians and Proportional Representation: A Historical Survey" (*Mauritius Times* du 20 avril 1956).
31. P. Dabee, "Crise de la nation" (*The Congress* du 30 septembre 1964).
32. "The coolie brought to slave in the cane field began to dream of power and politics. This is his right. He has had a fair contribution in the prosperity of the island and it is too just that he should claim his share of power" (D. Napal, "The Alleged Hindu Peril", *Mauritius Times* du 06 avril 1956).
33. Cette deuxième étape du renforcement de la consociation mauricienne, qui va de 1958 à 1965, est marquée par la tenue des deux conférences constitutionnelles de 1961 et 1965 qui réunissent, toujours sous l'égide de l'autorité britannique, les représentants des quatre principaux partis politiques (le Parti Travailliste, le Parti Mauricien, l'*Independent Forward*

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014

Block et le Comité d'Action Musulman), autour de la question du statut constitutionnel final de l'île (Boudet 2012, 182).

34. Le *good loser system* (qui sera affiné en 1966 sous le nom de *best loser system*), est un mécanisme en vertu duquel le gouverneur britannique procède après chaque scrutin à des nominations correctives (en fonction de leur appartenance ethnique) de candidats qui ont eu les meilleurs scores après les élus directs. Ces désignations visent à assurer la représentation au Conseil Législatif des groupes minoritaires lorsque les résultats des élections ne le permettent pas. Le principe de nominations par le gouverneur fait place en 1966 à un système de calculs pour la désignation des députés "meilleurs perdants" (*best losers*). Ce système va ainsi contribuer à l'ethnicisation des logiques politiques.
35. Notre périodisation en trois temps de la décolonisation mauricienne en fonction de l'évolution des étapes de la mise en place du système consociatif diffère de celle du politiste américain Larry Bowman, qui fonde la sienne sur l'unique critère de l'indépendance. Bowman distingue deux grandes périodes, autour d'une année charnière, 1959, qui marquerait l'ouverture du processus vers l'indépendance (Bowman 1991, 33–4). Certes, il semblerait que 1959 ait été l'année où fut mise à l'agenda politique l'indépendance: d'après Jocelyn Chan Low, c'est SSR lui-même qui fut à l'origine de la décision, en octobre 1959, de s'acheminer vers une demande d'indépendance du pays, nouvelle annoncée dans *Advance* du 23 octobre 1959, relayant une dépêche de l'AFP (Chan Low 2002, 276). Toutefois, le même auteur ajoute que les Britanniques choisirent de mettre le projet en veilleuse pour au moins cinq ans afin de donner ses chances à la toute nouvelle Constitution d'être mise en vigueur et de se concentrer sur les réformes économiques (Chan Low 2002, 278). Avant cela, et au moins jusqu'en 1957, pour l'administration britannique l'octroi d'une souveraineté nationale à Maurice était inimaginable pour plusieurs raisons, notamment l'absence de mouvement nationaliste fort (Chan Low 2002, 270–3).
36. Les élites politiques de la décolonisation, quand elles ont à leur disposition des marqueurs d'identité et une base en voie de mobilisation sociale à laquelle ce sens identitaire peut être communiqué, vont tenter de façonner la conscience de groupe chez cette base, afin d'obtenir le pouvoir dans la compétition politique pour le contrôle de l'État et de ses ressources (Brass 1991, 15–47).
37. "It is high time Hindus decide to unite and defend their cause. It is not a question of 'imposing' oneself on others. It is the vital necessity of fostering unity so as to become strong, able and competent" (*Mauritius Times* du 31 janvier 1964).
38. "It is absolutely necessary for all sections to satisfy their primary communal susceptibilities before they can lend a hand to the major work of nation building" ("Why Split Up the Hindus?", *The Congress* du 30 décembre 1964).
39. *The Congress* du 16 février 1966.
40. *Ibid*.
41. Raynald Olivier "L'opposition, l'indépendance et les minorités" (*Le Mauricien* du 19 septembre 1963).
42. "For years there has been no community in Mauritius. There has been an aggregation of people of different races and creeds and this aggregate has been in circumstances which have made it a dissociating rather than an associating principle …" (Peter Ibbotson, "Bissoondoyalism, Community and Social Insurance", *Mauritius Times* du 13 février 1959).
43. Ce premier gouvernement d'union nationale, qui va de mars 1964 à novembre 1965, marque malgré sa brièveté une étape décisive dans la réalisation de la consociation mauricienne, en réalisant le leadership coalescent non plus seulement dans le Parlement, mais en le portant désormais dans l'exécutif (Boudet 2012, 185).
44. *Le Mauricien* du 19 septembre 1963.
45. Message à la nation du 12 mars 1968, diffusé sur la chaîne de télévision nationale MBC et rapporté par *Advance* du 15 mars 1968. A noter qu'en 1940, Seewosagur Ramgoolam avait décrit le Mauricianisme comme "synonyme d'opportunisme et de monopole pour une poignée de personnes" (*Advance* du 27 décembre 1940).
46. "Évoquer la plasticité mauricienne, c'est mettre l'accent sur la façon heureuse dont la société et l'État mauriciens reprennent à leur compte des éléments légués par l'histoire afin de construire une identité ouverte.… Elle se manifeste notamment dans les domaines des langues, du droit et de la diplomatie" (Sermet 2012, 155–64).

Notes on contributor

Docteur en Science politique de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux (France), Catherine Boudet est spécialiste des processus de construction identitaire et nationale à l'île Maurice. Elle est l'auteur d'une thèse de doctorat sur la diaspora des "Franco-Mauriciens" (Blancs mauriciens d'origine française) en Afrique du Sud qui développe une nouvelle théorie des diasporas, qu'elle a appelé la diaspora "pollinisée". Elle consacre désormais ses recherches à la démocratie consociative mauricienne.

Bibliographie

Armstrong, John. 1982. *Nations before Nationalism*. Chapel Hill: University of North Carolina Press.

Benedict, Burton. 1965. *Mauritius: The Problems of a Plural Society*. London: Institute of Race Relations, Pall Mall.

Boudet, Catherine. 2002. "Les abolitions de l'esclavage et la construction d'une identité franco-mauricienne." In *Esclavage et Abolition dans l'Océan Indien 1723–1860*, edited by Edmond Maestri. Paris: L'Harmattan.

Boudet, Catherine. 2003. "L'émergence de la démocratie consociative à Maurice (1948–1968)." *Annuaire des Pays de l'Océan Indien* 17: 325–336.

Boudet, Catherine. 2005. "La construction politique d'une identité franco-mauricienne (1810–1968): le discours identitaire comme gestion de la contradiction." *Kabaro, Revue Internationale des Sciences de l'Homme et des Sociétés* III (3–4): 39–40.

Boudet, Catherine. 2006. "Une minorité ethnique dominante et son identité face à la décolonisation: l'émigration franco-mauricienne en Afrique du Sud (1947–68)." *Journal of Mauritian Studies* 3 (1): 26–49.

Boudet, Catherine. 2007. "Les Franco-Mauriciens: une diaspora pollinisée." *Revue Européenne des Migrations Internationales* 23 (3): 109–132.

Boudet, Catherine. 2011. "Elargir l'espace démocratique: la presse mauricienne et le citoyen informé." In *Enhancing Democratic Systems: The Media in Mauritius, A Dialogue Session*, edited by Christina Chan-Meetoo, and Roukaya Kasenally, 49–58. Réduit: UNESCO/ University of Mauritius.

Boudet, Catherine. 2012. "Le rôle du "péril hindou" dans la mise en place de la démocratie consociative à l'île Maurice (1947–73)." *Canadian Journal of African Studies/Revue Canadienne des Etudes Africaines* 12 (2): 177–193.

Boudet, Catherine, and Julie Peghini. 2008. "Les enjeux politiques de la mémoire du passé colonial à l'île Maurice." *Transcontinentales* 6: 13–36.

Bowman, Larry W. 1991. *Mauritius: Democracy and Development in the Indian Ocean*. London: Westview.

Brass, Paul R. 1991. *Ethnicity and Nationalism, Theory and Comparison*. New Delhi: Sage Publications.

Chan Low, Jocelyn. 2002. "La Grande-Bretagne et la décolonisation inachevée de l'île Maurice." *Revue des Mascareignes* 4: 269–292.

Chan Low, Jocelyn, Maurice: Histoire politique de 1942 à 2005. (n.d.,l.i.), document en ligne sur le site du Centre de Recherches sur les Sociétés de l'Océan Indien (CRESOI). http://www.cresoi.fr/IMG/pdf/mauricehistoiredepuis1942.pdf

Constant, Fred. 1994. "Religion, ethnicité et politique en Caraïbe." *Revue Française de Science Politique* 44 (1): 49–74.

Duclos, Joseph Adolphe. 1924. *L'évolution nationale mauricienne*. Paris: Editions Jouve, p.586

Eriksen, Thomas Hylland. 1993. "Formal and Informal Nationalism." *Ethnic and Racial Studies* 16 (1): 1–25.

Eriksen, Thomas Hylland. 1994. "Nationalism, Mauritian Style: Cultural Unity and Ethnic Diversity." *Comparative Studies in Society and History* 36 (3): 549–574.

Fanon, Frantz. 1952 (réed. 2003). *Les damnés de la terre*. Paris: La Découverte.

Furnivall, J. S. 1944. *Netherlands India: A Study of Plural Economy*. Cambridge: Cambridge University Press.

Gellner, Ernest. 1983. *Nations and Nationalism*. Oxford: Blackwell.

Girardet, Raoul. 1965. "Autour de l'idéologie nationaliste." *Revue Française de Science Politique* 15 (3): 423–445.

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014

Girardet, Raoul. 2004. "Le nationalisme." In *Le retour du populisme. Un défi pour les démocraties européennes*, edited by Pierre-André Taguieff, 139–148. France: Encyclopedia Universalis.
Horowitz, Donald L. 1985. *Ethnic Groups in Conflict*. Berkeley: University of California Press.
Jaffrelot, Christophe. 1988. "L'émergence des nationalismes en Inde." *Revue Française de Science Politique* 38 (4): 555–575.
Jaffrelot, Christophe. 1991. "Les modèles explicatifs de l'origine des nations et du nationalisme. Revue critique." In *Théories du nationalisme*, edited by Gil Delannoi, and Pierre-André Taguieff, 139–177. Paris: Kime.
Jaffrelot, Christophe. 1992. "Le syncrétisme stratégique et la construction de l'identité nationaliste hindoue." *Revue Française de Science Politique* 42 (4): 594–617.
Kaufmann, Eric P. 2000. "'Dominant Ethnie,' 'Melting Pot,' 'Assimilation,' 'Nation-Building'." In *The Companion Guide to Nationalism*, edited by Eric P. Kaufmann, 1–13. London: Transaction Publishers.
Kaufmann, Eric P. 2004. "Introduction." In *Rethinking Ethnicity. Majority Groups and Dominant Minorities*, edited by Eric P. Kaufmann, 4–14. New York, NY: Routledge.
Lehembre, Bernard. 1984. *L'Ile Maurice*. Paris: Khartala.
Lijphart, Arend. 1977. *Democracy in Plural Societies: A Comprehensive Exploration*. New Haven, CT: Yale University Press.
Luther, Kurt A. 1999. "A Framework for the Comparative Analysis of Political Parties and Party Systems in Consociational Democracy." In *Party Elites in Divided Societies: Political Parties in Consociational Democracies*, edited by Kurt A. Luther, and Kris Deschouwer, 3–19. New York, NY: Routledge.
Marrier d'Unienville, Noël. 1953. *L'Oeuvre Etonnante des Mauriciens*. Port-Louis: The General Printing and Stationary.
Marrier d'Unienville, Noël. 1954. *L'île menacée*. Port-Louis: The General Printing and Stationary.
Pitot, Albert. 1899. *Ile de France. Esquisses historiques (1715–18010)*. Port-Louis: E. Pezzani.
Schermerhorn, R. A. 1968. *Comparative Ethnic Relations: A Framework for Theory and Research*. New York: Random House.
Smith, Anthony D. 1986. *The Ethnic Origin of Nations*. Oxford: Backwell.
Smith, Anthony D. 1991. *National Identity*. London: Penguin.
Smith, Anthony D. 2004. "Ethnic Cores and Dominant Ethnies." In *Rethinking Ethnicity. Majority Groups and Dominant Minorities*, edited by Eric P. Kaufmann, 17–30. New York, NY: Routledge.
Smith, M. G. 1974. *The Plural Society in the British West Indies*. Berkeley: University of California Press.
Sermet, Laurent. 2012. "Colonisation/décolonisation à l'île Maurice." In *Destins des collectivités politiques d'Océanie*, edited by Viviane Fayaud, Jean-Yves Faberon, and Jean-Marc Regnault, 155–164. Aix-en-Provence: Presses universitaires d'Aix-Marseille.
Wimmer, Andreas. 2004. "Dominant Ethnicity and Dominant Nationhood." In *Rethinking Ethnicity. Majority Groups and Dominant Minorities*, edited by Eric P. Kaufmann, 17–30. New York, NY: Routledge.

Downloaded by [Dr Catherine Nadia Boudet] at 09:15 29 May 2014